

# FICHE D' INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS DE MAGNY LE HONGRE

A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE 10 JUILLET 2010

Toute inscription hors délai sera refusée

NOM DE L'ENFANT :	PRENOM DE L'ENFANT :
CLASSE :	ECOLE FREQUENTEE :
CODE FAMILLE :	QUOTIENT ( voir au verso pour le calcul) :

Horaires : 7h à 19h (dernier délai)

Fermeture des portes : 9h30

Ouverture des portes : 17h

<b>Cocher la case</b>	<b>X</b>
<b>MOIS DE AOÛT</b>	<b>2010</b>
lundi 02 août	
mardi 03 août	
mercredi 04 août	
jeudi 05 août	
vendredi 06 août	
lundi 09 août	
mardi 10 août	
mercredi 11 août	
jeudi 12 août	
vendredi 13 août	
lundi 16 août	
mardi 17 août	
mercredi 18 août	
jeudi 19 août	
vendredi 20 août	
lundi 23 août	
mardi 24 août	
mercredi 25 août	
jeudi 26 août	
vendredi 27 août	
lundi 30 août	
mardi 31 août	
Nombre de jours	

A retourner en Mairie ( ne pas joindre de paiement au moment de la réservation , une facture vous sera envoyée en début du mois suivant et à régler sous 15 jours )

Il vous est dorénavant possible d'inscrire votre enfant via le kiosque Internet accessible depuis le site [www.magnylehongre.fr](http://www.magnylehongre.fr)

Si vous possédez une connexion internet, merci de privilégier ce mode de réservation.

Pour des raisons de sécurité et d'organisation pendant la période estivale,

il ne vous sera possible de réserver et modifier la présence de votre enfant dans les centres que jusqu'au 10 Juillet(date butoir).

Un enfant présent sans réservation pourra être refusé. Si l'enfant est accepté, sa présence fera l'objet d'une validation par le directeur de centre à son arrivée ainsi que d'une majoration journalière de 25% du tarif sur la facturation.

En cas d'absence de votre enfant pour raison médicale, et si les conditions sont réunies: l'absence doit être supérieure ou égale à 4 jours et être signalée en mairie le premier jour. Un certificat médical devra être présenté le plus rapidement possible pour la prise en compte dans la facturation.

***Adresse des parents :***

Téléphone :

Portable :

***signature des représentants légaux :***

# TARIFS POUR LES VACANCES SCOLAIRES

	Revenus mensuels du ménage	VACANCES SCOLAIRES ( 7h00 à 19h00 )		
		Famille 1 enfant	Famille 2 enfants	3 enfants et +
Ressources	de 0 € à 1500 €	6,00 €	5,50 €	5,00 €
"	de 1501€ à 2500 €	8,00 €	7,50 €	7,00 €
"	de 2501€ à 3500 €	12,00 €	11,00 €	10,00 €
"	de 3501€ à 4500 €	14,00 €	13,00 €	12,00 €
"	plus de 4000 €	16,00 €	14,50 €	13,00 €

Revenus mensuels du ménage = selon avis d'imposition 2008 revenu brut global du ménage / 12